

Marie Thérèse Jeanne, 1812 - 1854, ouvrière en soie

Pour le Parcours de l'Art #28 à Avignon, j'ai souhaité travailler sur un projet porteur de mémoires de femmes dans la ville. J'ai décidé de m'intéresser aux ouvrières de la soie et aux lieux fréquentés par ces femmes, des "lieux matrimoniaux". Les ateliers de la soie, filatures et moulinages ayant disparu à Avignon, j'ai débuté par une recherche documentaire. La seule entrée avec l'occurrence "ouvrière soie" sur le site des archives municipales, m'a conduit à un dossier «JEANNE Marie Thérèse, 1812 Avignon - 1854 Malaucène, ouvrière en soie». Il contient des échanges d'informations avec ses descendants chiliens. J'apprends que Marie Thérèse Jeanne a été abandonnée en 1812 à l'hospice d'Avignon, qu'elle accouche d'un garçon, Guillaume dont le père, Antoine Jean Remond Capdevila¹, reconnaît l'enfant.

J'ai été immédiatement interpellée par cette histoire. L'un de mes ancêtres a été abandonné en 1820 à l'hospice de Quimper. Il s'appelait Guillaume et a eu 5 enfants dont la dernière, Marie Thérèse, est mon arrière grand-mère. Il y a donc une étonnante résonance entre mon histoire et celle de Marie Thérèse Jeanne. Son fils, Guillaume, porte le nom de son père, Capdeville, alors que je m'appelle Chefdeville. Le père de Guillaume est militaire à la succursale des militaires invalides d'Avignon qui occupe alors deux lieux : l'église des Célestins, où j'expose, et le cloître Saint-Louis.

J'ai commencé à démêler le fil de sa vie en me laissant guider là où il me conduira.

Au soir du 6 avril 1812², une enfant est abandonnée dans le "tiroir"³ de l'hospice d'Avignon. Le lendemain « Sieur Joseph Honoré Vache, portier de l'hospice des orphelins et indigents et Claire Jean, surveillante des enfants abandonnés exposés au dit hospice⁴ » se rendent à l'état-civil. « Vache nous a déclaré que hier au soir à 10h et demi ayant entendu sonner à la porte du dit hospice, il s'y est aussitôt porté pour répondre [...] il a trouvé dans le tiroir qui communique à la rue, un jeune enfant qu'il a pris et de suite porté à la Dame

¹ Son deuxième prénom Remond deviendra Raymond ou Raimond. Concernant le nom, il est toujours appelé Capdevila dans les actes d'état civil (idem pour ses enfants à venir). Il devient Capdeville dans les recensements et documents militaires et le fils Guillaume devient Capdeville avant son départ au Chili. Pour la suite de ce texte, nous le nommerons Antoine Capdevila.

² La Provence vit alors une période de grande disette.

³ Le "tiroir" ou le "tour" est un aménagement accessible de l'extérieur de l'hospice permettant d'y "exposer" un enfant de manière anonyme. Ils existent depuis le moyen-âge et sont légalisés par le décret du 19 juillet 1811.

⁴ Je cite des extraits de son acte de naissance.

Jean pour en avoir soin [...] nous l'avons reconnu de sexe féminin de l'âge apparent de 3 jours à laquelle ont donné les prénoms de Jeanne Marie Thérèse⁵ dont les effets sont ci-après décrits. Deux morceaux de vieille étoffe de fil de soie autrefois rayée et maintenant teinté de noir commun lui servant de linge, une bande courte de fil et coton rayée bleu et blanc, un vieux drapeau [...] deux calottes la première de basin blanc rayé patinée avec une raye fleurie couleur de rouille et sa dentelle, la deuxième de soie et coton à mille rayes violettes et blanches dont le dessous est teint jaspé presque en noir. Enfin un billet de forme à peu près d'un ovale ou sont quatre lignes écrites, mais seulement la suite de ce qui est écrit sur l'autre moitié qu'on a sans doute gardé à dessein, on y lit cependant au-dessous : je vous prie d'avoir soin de cette petite et par-dérrière se trouve ceci : pour la faire connaître [...] ». Il est d'usage de déposer avec l'enfant des signes de reconnaissance comme des effets ainsi qu'une moitié de billet ou d'image afin de permettre à la mère ou à la famille, qui a gardé l'autre moitié, de reconnaître l'enfant ultérieurement. Les effets sont mis sous « séquestre d'iceux à la charge de les représenter lorsqu'elle en sera légalement requise ». Malheureusement, les objets de l'hospice ne sont pas archivés. L'hospice tient un registre d'admissions des enfants trouvés. Dans celui de 1812 et 1813, le folio 50 a été ouvert pour Marie Thérèse Jeanne. Tout est consigné à commencer par son abandon à l'hospice et son baptême le 7 avril 1812 à la paroisse St Didier.

Dès le lendemain, le 8 avril 1812, elle est envoyée en nourrice chez Marie Anne Marguerite Carrière femme de Jean Etienne Milan cultivateur à Malaucène. L'hospice va inscrire au fur et à mesure tout ce qui est payé à la nourrice pour s'occuper de l'enfant jusqu'à ses 10 ans, âge auquel les enfants ne sont plus pris en charge financièrement par l'hospice et partent en apprentissage. Dans la réalité, les enfants sont mis au travail très jeunes, dès 5 ou 6 ans, particulièrement les orphelins. Concernant Marie Thérèse, « le 7 novembre 1822 Sieur Jean Etienne Milan [...] s'en est chargé jusqu'à majorité par acte écrivain Notaire Richard Noré⁶ ». Juste en dessous, l'information « Majorité le 4 avril 1833 » vient clore son dossier dans ce registre. Nous apprenons qu'elle reste dans la même famille. Des liens familiaux se sont-ils créés ? Sa famille d'accueil a-t-elle besoin de main-d'œuvre⁷ ? A cette période, dans tout le département du Vaucluse, l'élevage des vers à soie et l'activité de décoconnage rapporte des compléments de revenus aux paysans. Des ateliers de filage et moulinage de la soie sont installés dans les villes et villages. Tous ces travaux sont majoritairement réalisés par les femmes et les enfants. A Malaucène, une filature s'équipe du procédé Gensoul⁸ au début du XIX^e. Ce début d'industrialisation conduit à un agrandissement des filatures dans le Vaucluse, qui vont employer plus d'ouvrières, faisant disparaître petit à petit les ateliers familiaux.

Le 30 avril 1828, alors qu'elle a tout juste 16 ans, Marie Thérèse accouche à Avignon d'un garçon, Guillaume Capdevila. L'acte de naissance nous apprend que la mère est « ouvrière en soie ». Le père, Antoine Capdevila, né à Barcelone et âgé de 31 ans déclare la naissance dans sa maison d'habitation sise rue Portail Magnanen. Ils ne sont pas mariés, mais le père reconnaît l'enfant. Ils ont ensuite deux autres enfants, Marie Thérèse Henriette le 20 août 1829 et Constance Victoire Appolonie le 14 avril 1831 qui décède 2 mois après, le 10 juin.

⁵ Dans tous les actes d'état civil d'Avignon elle est appelée Marie Thérèse Jeanne, ce que je retiens ici, puis dans ceux de Malaucène elle devient Jeanne Marie Thérèse.

⁶ Je cite le folio 50 du registre concernant Marie Thérèse Jeanne.

⁷ I Borie mentionne l'étude de Léon Lallemand : sur 10 enfants placés, 6 restent à la ferme où ils ont été élevés. Ils travaillent principalement à la ferme ou dans les filatures de soie.

⁸ Grâce à une machine à vapeur, ce procédé, mis au point vers 1803, permet de chauffer l'eau de plusieurs bassines à la fois.

Alors qu'elle vit officiellement chez Jean Etienne Milan à Malaucène jusqu'à sa majorité en 1833, nous avons des preuves que Marie Thérèse quitte Malaucène pour Avignon au plus tard courant 1827 et qu'elle y reste probablement jusqu'en 1836. Malheureusement, les recensements à notre disposition ne nous permettent pas d'en savoir davantage. Comment expliquer ce départ ? S'agit-il de raisons personnelles ? Ou bien encore des raisons financières la conduisant à chercher un nouvel emploi à Avignon ?

J'ai souhaité voir sa maison à Avignon. Mes recherches dans le recensement de 1831, me permettent d'affirmer qu'elle vit avec Antoine Capdevila⁹ et leurs enfants au 2 rue Portail Magnanen au moins de 1828 à 1831. Le registre précisant que le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage sont inoccupés, nous avons la certitude qu'ils vivent au deuxième étage. De sa maison, à l'angle opposé de la rue des Lices, Marie Thérèse fait face à "l'Aumône Générale", l'hospice où elle a été abandonnée ! Une autre coïncidence étonnante est le nom de sa rue : Magnanen se réfère au magnan, les vers à soie¹⁰. La rue fut probablement l'une des voies de passage des femmes qui « éduquaient » les vers à soie aux abords d'Avignon et allaient vendre les cocons à la place Saint Didier.

Le 14 août 1832, Antoine Capdevila se marie avec Marie Constance Miquelon ; ils ont une fille, Adélaïde Rose Eugénie le 12 juillet 1838 et vivent rue de la Bonneterie à Avignon. Il décède à l'infirmerie de la succursale des Invalides le 12 mai 1841.

Les conditions de travail difficiles et les très bas salaires des enfants et des jeunes femmes dans les ateliers de la soie, les filatures et les moulinages sont relativement bien documentés. Mais je n'ai trouvé aucune information permettant de comprendre comment une mère, de surcroît orpheline, peut faire garder ses très jeunes enfants, afin de travailler. L'acte de décès de son troisième enfant en 1831 précise bien que Marie Thérèse Jeanne est toujours ouvrière en soie, elle a alors un garçon de 3 ans et une fille de 2 ans. Qui s'occupe des enfants pendant qu'elle travaille ? Si le père, militaire invalide, ne vit pas à la "caserne", s'occupe-t-il des enfants pendant que la mère travaille ? Cela semble tout à fait incongru à l'époque. Quand Antoine Capdevila se marie en 1832, les deux enfants âgés de 4 et 3 ans sont trop jeunes pour travailler à l'atelier avec la mère¹¹. Cela me conduit à interroger où et avec qui vivent ces 2 enfants. Vivent-ils avec leur mère 2 rue du Portail Magnanen ? Vivent-ils avec leur père rue de la Bonneterie dans la maison du couple Capdevila-Miquelon ? Je ne suis pas parvenue à les identifier dans les recensements.

Le 30 novembre 1836 à Malaucène, Marie Thérèse épouse Joseph Ambroise Clop, cultivateur âgé de 19 ans, ils habitent rue du Petit Tour. Qu'est-ce qui conduit un jeune homme de 19 ans, mineur, à épouser une femme de 24 ans ayant déjà eu 3 enfants d'un autre homme à Avignon ? Qu'est-ce qui conduit Marie Thérèse à quitter Avignon et probablement ses enfants pour venir se marier à Malaucène ? Nous n'en saurons rien, mais j'ai découvert¹² que son ancienne nourrice habitait vers la porte Filiol, située dans le

⁹ J'ai trouvé une famille de 4 personnes où toutes les informations correspondent, malgré un prénom du père différent. À l'époque, seul le nom du chef de famille, c'est-à-dire de l'homme, est consigné. Le recenseur note le nombre de personnes dans les différentes colonnes : garçon, fille, homme marié, femme mariée, veuf, veuve, militaire aux armées. La colonne hors mariage n'existe pas. Puis une catégorie « Domestiques » avec deux colonnes : « males et femelles » !

¹⁰ Magnan, donne le nom de magnanerie aux bâtiments dans lesquels on "éduquait" les vers à soie.

¹¹ Les ouvrières de la soie emmenaient leurs enfants travailler avec elles dès l'âge de 6 à 8 ans. Les archives des prud'hommes donnent l'exemple de 6 ouvrières qui vont réclamer une augmentation de 10 centimes par jour pour leur fille employée au tirage des cocons.

¹² Dans l'acte de décès de son ancienne nourrice, Marie Anne Marguerite Carrière.

quartier de la rue du Petit Tour, où habite la famille Clop. Il est donc probable que Marie Thérèse connaissait son futur mari ou au moins sa famille, étant voisins pendant leur enfance. Vient-elle vivre à Malaucène bien avant son mariage ? Dans le recensement de Malaucène réalisé avant le mois d'août 1836, Marie Thérèse, et ses deux enfants Capdevila ne sont mentionnés ni dans la famille de son futur mari ni dans la famille de son ancienne nourrice. Je peux donc supposer qu'elle est restée vivre à Avignon jusqu'à une date proche de son mariage. Le couple a deux enfants : Rose Thérèse, le 30 juillet 1838, et Joseph Charles Amédée, le 25 avril 1844. Alors que son mari est maintenant cantonnier, nous n'avons pas d'indication sur la profession de Marie Thérèse. Travaille-t-elle toujours dans la soie ? Les 2 recensements de 1841 et 1846 confirment que Marie Thérèse vit avec son mari Clop et leurs deux enfants, rue du Petit Tour. Elle est appelée Thérèse Milan¹³

Il n'y a aucune trace à Malaucène des deux enfants Capdevila dans les 3 recensements de 1836, 1841 et 1846. Nous avons, par contre, une preuve de la présence de Guillaume Capdeville à Avignon en 1842. Il s'agit d'un passeport émis le 4 septembre qui nous apprend qu'il a 15 ans, est tailleur d'habits, habite Avignon et va se rendre à Toulon. Son père est mort un an auparavant. Est-ce qui le pousse à partir à Toulon ? Le 18 octobre 1851, la mairie d'Avignon lui délivre un passeport pour le Havre, c'est certainement de ce port qu'il émigre vers le Chili. L'ambassade de France à Santiago du Chili a une trace de son arrivée en 1851 au port de Valparaíso au Chili.

Marie-Thérèse Jeanne décède le 29 mars 1854 à 41 ans à Malaucène, rue du Petit Tour. Là encore, il est inscrit « sans profession ». L'un des témoins à l'acte de décès est tisserand, l'environnement de la soie et du tissage est donc prégnant dans son parcours de vie.

Marie Thérèse Jeanne incarne tous les enfants et les jeunes femmes, ouvrières anonymes dans la soie. Je voudrais rendre visible la vie d'une femme, sa vie de labeur et par là même, de toutes les femmes, inexistantes dans les livres d'Histoire et les places publiques de nos villes et villages.

Claire Chefdeville

Ce texte reflète une partie de la recherche que je poursuis encore aujourd'hui. Il est l'un des 3 éléments de l'installation que je présente à l'Église des Célestins qui contient également une empreinte de l'entrée de la maison de Marie Thérèse Jeanne par frottage de feuilles de murier sur papier Wenzhou et un montage audio en boucle. Je remercie tout particulièrement "Le Parcours de l'art" de me donner l'opportunité d'exposer cette recherche en cours ainsi que toutes les personnes qui m'ont été d'une aide précieuse aux Archives municipales d'Avignon, aux Archives départementales, à la Direction de l'Action Culturelle et Patrimoniale d'Avignon, ainsi que mes proches. Je remercie également le "Moulinage de la Neuve" à Marcols les eaux (07) de m'avoir permis d'enregistrer leurs machines, ainsi que le propriétaire de la maison du 2 rue du portail Magnanen qui m'a autorisé à faire des empreintes.

En plus des registres d'état civil et de recensement, je me suis appuyée principalement sur les textes suivants. Isabelle Borie, *L'enfance assistée au XIXème siècle en Vaucluse*, mémoire de DU en histoire de la médecine, 2017. Claudio Zanier, *La fabrication de la soie : un domaine réservé aux femmes*, La Découverte Travail, genre et sociétés n° 18, nov. 2007. Laure Estellon, *Les ouvriers de la soie et le Conseil de prud'hommes d'Avignon sous l'Empire (1808-1814) une contestation de l'ordre établi*, Mémoire de maîtrise, 1999. Jean-Pierre Locci, *Mémoires d'industries vauclusiennes XIX-XXème siècles*. Association pour la Sauvegarde et la Promotion du Patrimoine Industriel en Vaucluse, 2004.

¹³ Ayant vécu dans la famille de sa nourrice et son mari, M. Milan, elle doit être identifiée dans le village par le nom de Milan.